

COMMUNE DE VIGY

Nombre de membres élus : 19

Nombre de membres qui se trouvent en fonction : 19

Nombre de membres qui ont assisté à la séance : 15

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU TROIS JUILLET DEUX MIL VINGT-CINQ**

à 19 heures 02, en Mairie (salle socio-culturelle), sous la présidence de M. Sylvain WEIL, Maire

Présents : Sylvain WEIL, Isabelle MULLER, Véronique GAMMELLA, Valentine GABEL, Patrick GUARRIGUES, Nicolas AUBRY, Nathalie RAVAINE, Clarisse CHARLET, Franck CHIAPPA, Kathy GAILLOT, Sabine PARTICELLI, François PERNET, Hervé PRITRSKY, Nicolas RAVAINE, Michel REGIN.

Absents excusés ayant donné procuration : Boris HUBERT procuration à Isabelle MULLER, Jean-Philippe BESLER procuration à Nathalie RAVAINE, Céline TONUS procuration à Nicolas AUBRY.

Absents non excusés sans procuration : Nicolas WALGENWITZ

Convocation du 26 juin 2025.

La séance est ouverte à 19h 02, sous la présidence de M. WEIL, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : M Nicolas RAVAINE, élu à l'unanimité.

N° 2025/004/009

Objet : Renouvellement d'engagement à la certification PEFC

La commune avait adhéré à la politique de qualité de la gestion durable définie par PEFC Grand-Est en date du 08/08/2012, et ce, pour une durée de 5 ans ; cependant celle-ci n'avait pas été renouvelée.

C'est pourquoi, le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité pour la commune de renouveler son engagement au processus de certification PEFC afin de :

- Valoriser les bois de la commune lors des ventes ;
- Accéder aux aides publiques en lien avec la forêt ;
- Bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en œuvre en forêt ;
- Participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprises locales d'être plus compétitives.

Vu la délibération DCM 2012/36-048 en date du 08/08/2012,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

Décide :

- **De renouveler son engagement** dans la certification de gestion durable des forêts PEFC pour une durée de 5 ans, pour l'ensemble des surfaces forestières que la commune de Vigy possède dans la région Grand Est.

- **De m'engager** à donner le détail des surfaces forestières de la commune et celles hors aménagement le cas échéant. Pour ces dernières, la commune compétentes (DDT) toute coupe réalisée sur celles-ci. En tout état de cause, je m'engage à respecter l'article R124.2 du code forestier.
Total de surface à déclarer : 306,0652 ha sous aménagement.
- **De respecter les règles de gestion forestière durable** en vigueur et de les faire respecter à toute personne intervenant dans ma forêt.
- **D'accepter** le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les **règles de la gestion forestière durable** sur lesquelles je me suis engagé pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de résilier mon adhésion par courrier adressé à PEFC Grand Est.
- **D'accepter** les visites de contrôle en forêt par PEFC Grand Est et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des **règles de gestion forestière durable** en vigueur.
- **De mettre en place** les actions correctives qui me seront demandées par PEFC Grand Est en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC
- **D'accepter** que cette participation au système PEFC soit rendue publique.
- **De respecter** les règles d'utilisation du logo PEFC en cas d'usage de celui-ci.
- **De s'acquitter** de la contribution financière auprès de PEFC Grand Est.
- **D'informer** PEFC Grand Est dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires en cas de modification des surfaces forestières de la commune.
- **De désigner** le Maire pour accomplir les formalités nécessaires et signer les documents nécessaires à cet engagement.

Pour extrait conforme, Vigy le 08 juillet 2025,

Le Maire, Sylvain WEIL,

